

Usumbura, le 20 août 1927.

CONSERVATION DES TITRES FONCIERS.

/T.F.

J 3/2/6/3.

1

OBJET: Terrain pour
colonisation européenne.

Monsieur le Ministre,

Comme suite à ma lettre n°2181 du 11 août dernier, j'ai l'honneur de vous faire parvenir, à titre d'indication, le résumé de l'étude qui a été effectuée dans l'Urundi au sujet des terrains qui pourraient être concédés en dehors des plaines de la Ruzizi et de Nyanza (Lac Tanganika) celles-ci font actuellement déjà l'objet de demandes qui ne pourront vraisemblablement être accordées qu'en partie.

I

Régions d'altitude moyenne 1400 à 1600 m, marquées I a, I b sur la carte ci-annexée.

Il existe des terres inoccupées dans la vallée de la Ruvubu et de la Karusi (rive gauche seulement sur une largeur de 2 à 3 Kms, ainsi que dans la région entre la rivière S... et la rivière Ruvubu et une partie de la vallée de la S... et dans la vallée de la Kayongozi.

Les régions sont marquées Ia ou Ib suivant qu'elles se trouvent dans le Territoire de Kitega ou de Ruyigi.-

II

Régions basses (1200 m à 1300 m).

(2 a) Le Kumoso dans les territoires de Kayogoro et Ruyigi renfermant environ 60.000 habitants et peu de bétail pour une superficie de 1000 Km² ; population inégalement répartie en centres densément occupés avec de grands espaces vides.-

A Monsieur le Ministre des Colonies,

BREVETES.

T.S.

- 2 b. La Plaine de Mishya en territoire de Ruyigi environ 50 Km², à peu près inoccupés, pas d'eau en saison sèche.
- (2 a). La région du Nord Est dite aussi des lacs, occupation d'habitat le long des lacs; les plateaux sont inhabités mais parcourus par d'importants troupeaux de bétail. Peu de cours d'eau permanents.

Cette région dépend du Territoire de Muhinga et se prolonge dans le Bugesera (Ruanda) lieu où existe également des terres inhabitées. Je ne possède pas encore la documentation de la Résidence du Ruanda, je vous la ferai tenir dès réception.

MAIN D'OEUVRE. La main d'oeuvre existe en nombres suffisants, le coût actuel de la main d'oeuvre n'est pas de 1 fr par jour ration comprise. La main d'oeuvre sera d'autant plus aisée à obtenir si elle est demandée par des entreprises toutes locales qui permettront aux travailleurs de continuer à vivre dans leur milieu.

CULTURES et ETENDUES POSSIBLES.

Les régions d'altitude moyenne (Ia, Ib.) conviendraient pour le caféier mais on ne peut espérer, y trouver des étendues d'un seul tenant supérieures à quelques centaines d'hectares (500 au plus) sous peine d'exiger des déplacements d'indigènes et de bétail.

Le Kumoso (2a), la plaine de Mishya (2b) vu leur altitude et le climat chaud, pourraient convenir au palmier, au coton ou au Kapok, de grandes étendues pourraient y être concédées.

L'occupation des plateaux de la région des Lacs ne pourrait être envisagée, pour des superficies importantes, qu'en respectant le droit de pacage, du moins en dehors de la période (2 ans environ) nécessaire aux arbres, nouvellement plantés, pour défier les attentes du bétail.

Je ne puis vous garantir, actuellement, le succès de telle espèce de plantations ou de cultures dans les régions décrites. Les indications fournies proviennent d'essais, sur une très petite échelle, effectués dans les missions, chez les indigènes des dites régions.

Mais le département jugera peut être opportun d'étendre au territoire à mandat la mission de M. l'Ingénieur agricole Soetta.

Ainsi que je l'ai dit dans ma lettre n°368 du 3 février 1927 dont copie vous a été transmise par ma lettre n°2181 pré-rappelée.

Si l'on considère l'ensemble de la population, soit d'un territoire, soit même d'une Résidence, puisque celle-ci n'est constituée en somme que par une grande chefferie, il faudrait réserver aux besoins d'extension toutes les terres actuellement inoccupées des régions décrites ci-dessus. Il convient cependant de tenir compte que parmi celles-ci les régions d'altitude basse, sont, de même que les plaines de la Ruzizi et du lac Tanganika, séparées de l'intérieur du pays par une véritable barrière climatique. Il est donc peu probable que d'ici longtemps elles pourront servir d'exutoire au trop plein de notre population.

Quant aux régions d'altitude moyenne si elles sont inoccupées cela provient soit de l'abondance de fauves ou du gibier, soit de la superstition soit de circonstances d'ordre politique.

L'occupation européenne fera disparaître les uns et démontrera aux natifs la futilité de certains de leurs préjugés. Elle sera une école et une source de revenus permanents pour les populations environnantes à condition quelle présente toutes les garanties voulues. Car, les indigènes sont d'une part assez naïfs pour se laisser exploiter par des gens sans scrupules, et d'autre part assez farouches pour que des désordres soient à craindre si des colons ou leurs employés essayaient d'abuser de leur simplicité.

D'autre part s'il ne paraît opportun de déroger en l'occurrence au principe que toutes les terres d'altitude moyenne et d'altitude basse devraient être réservées aux besoins d'extension des indigènes, c'est qu'il est désirable d'orienter de l'Est à l'Ouest c'est à dire vers le Congo belge le mouvement d'émigration interrégionale de nos populations. En outre il est désirable de créer dans la partie Est du territoire, dont les populations sont plus particulièrement sollicitées par l'émigration en territoire britannique des entreprises qui pourront retenir sur place la main d'oeuvre disponible.

En résumé, des concessions même de cent hectares ne pourraient être accordées qu'à des personnes pouvant faire la preuve certaine

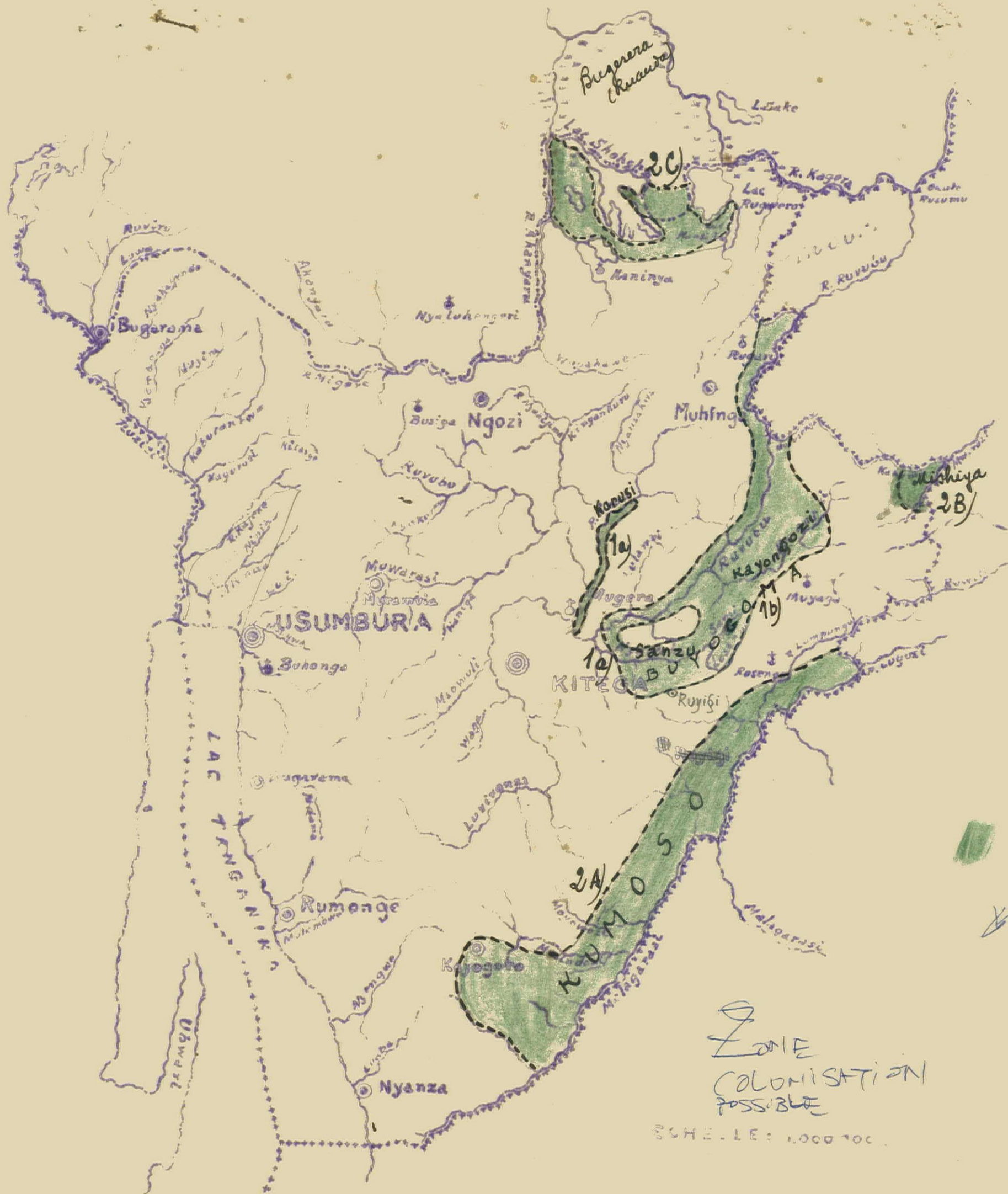
qu'elles peuvent investir, dans la mise en valeur de l'exploitation, un capital de 300.000 francs au moins, et qu'elles soient honorablement connues ou signalées comme telles à l'Administration du Ruanda-Urundi. -

Je crois devoir répéter, surtout par les concessions qui seront accordées dans les régions d'altitude moyenne, que ce serait engager l'avenir et déroger aux principes d'une sage tutelle que d'accorder des terres en toute propriété, sauf quelques hectares nécessaires à l'établissement d'usines etc. Le bail emphytéotique même limité à 30 ans après la période d'occupation provisoire et de mise en valeur, me paraît une durée dictée par la prudence et l'équité.

Dans le pays sous mandat, limitrophe du Ruanda-Urundi, le Tanganika Territory, les terres agricoles sont seulement concédées pour des baux de 33. 66 ou 99 ans. Cette contrée, a une superficie au moins 20 fois supérieure, mais n'a pas plus d'habitants que le Ruanda-Urundi. -

Le Gouverneur,
(sé) MARZORATI.

Poste central de l'E.A. Stanley
du 3-4-27
Population T T 35 00 000
44 000
44 000



S. de Terr.

CA 16

W. de 31 Jan 1928

N. 274/732/2/6

N. 274 & informant a Riving and
Pauze.

Le Gouverneur.

off.

Terrains pour Colonisation
européenne de Pauze

N. 274 & informant a G. L. Gouverneur.

Comp :

Ministre,

Surtout la lettre 2233
du 20.8.27, j'ai l'honneur de vous
faire parvenir quelques notes relatives
la situation financière de Pauze et les
possibilités qu'il se trouve de
terres de haute altitude importantes
pour la Colonisation européenne.

J'ai fait reporter sur la carte
annexée les 4 régions
où se trouve des terres : l'estage
des montagnes peut varier sur l'état
l'intensité des végétaux.

Région I. Située en territoire
de Rukhira près de la chefferie de Boudouga.
La superficie du territoire de Rukhira
n'est pas aussi grande que celle
de ce territoire d'une superficie
de 11000 Km² mais de
4300 Km² environ. Pour 114.000 ann.
sur un peu moins de 4000 pour
habitant. Le nombre de foyers de
habitat est de 4767 il faut compter
un chef de foyer de 100.000 foyers.
Si on veut 50% de terrain im-
muable on remarque qu'il y a beaucoup.

Ministre Colon

Bouquies (chef de
rapport
délég.)

20

to suffer a number of
concrete & great houses.
I. M. J. & wife, 1000 & 1000
of their number of 1000

Copy II of the

to suffer a number of
concrete & great houses.
I. M. J. & wife, 1000 & 1000
of their number of 1000

to suffer a number of
concrete & great houses.
I. M. J. & wife, 1000 & 1000
of their number of 1000

to suffer a number of
concrete & great houses.
I. M. J. & wife, 1000 & 1000
of their number of 1000

to suffer a number of
concrete & great houses.
I. M. J. & wife, 1000 & 1000
of their number of 1000

to suffer a number of
concrete & great houses.
I. M. J. & wife, 1000 & 1000
of their number of 1000

P. M. J. & wife, 1000 & 1000
of their number of 1000

III. Indon et Regale.

Le territoire de Indon et de la Houe Ké
est de 2488 aires. Le territoire de Indon
et de la Houe Ké, pour une population de 24000
aires. Indon et de la Houe Ké pour habitation.
avec un chef-lieu de 150.000 habes (Indon
Chef-lieu)

Le bloc de Indon et de la Houe Ké
représente une superficie de 20.000 ha environ
et constitue une réserve de territoire.
Dans ce bloc environ 6000 ha peuvent
être concédés.

L'octroi de ces concessions devra
évidemment donner lieu à ^{une} légère indemnité
pour abandon du droit de passage.

Sur

Le territoire de Indon et de la Houe Ké
ailleurs facile à trouver, ~~après~~ ~~la~~
~~longue~~ ~~difficulté~~.

IV. Le Budget.

Le territoire de Indon et de la Houe Ké
120.000 ha pour une population de 19888.
habitant Indon et de la Houe Ké pour habitation.

Il se compose de deux parts d'indon
et de la Houe Ké de cette nature. ~~La superficie~~
~~de Indon et de la Houe Ké de cette nature~~
~~de Indon et de la Houe Ké de cette nature~~
~~de Indon et de la Houe Ké de cette nature~~

La part d'indon et de la Houe Ké
peut être dans le territoire environnant ou
elle est assez nombreuse.

Le Chef de l'administration de Indon
et de la Houe Ké à Indon, a l'honneur
de Indon et de la Houe Ké de cette nature
et résulte de la réunion que si
des questions relatives importantes



Le Directeur
 d'un journal
 de la ville

Je vous prie de m'excuser
 pour ne vous avoir pas écrit
 plus tôt. Je suis très occupé
 de la rédaction de mon ouvrage.

Je vous prie de m'excuser
 pour ne vous avoir pas écrit
 plus tôt. Je suis très occupé
 de la rédaction de mon ouvrage.

Je vous prie de m'excuser
 pour ne vous avoir pas écrit
 plus tôt. Je suis très occupé
 de la rédaction de mon ouvrage.

Je vous prie de m'excuser
 pour ne vous avoir pas écrit
 plus tôt. Je suis très occupé
 de la rédaction de mon ouvrage.

Je vous prie de m'excuser
 pour ne vous avoir pas écrit
 plus tôt. Je suis très occupé
 de la rédaction de mon ouvrage.

Je vous prie de m'excuser
 pour ne vous avoir pas écrit
 plus tôt. Je suis très occupé
 de la rédaction de mon ouvrage.

Je vous prie de m'excuser
 pour ne vous avoir pas écrit
 plus tôt. Je suis très occupé
 de la rédaction de mon ouvrage.

Je vous prie de m'excuser
 pour ne vous avoir pas écrit
 plus tôt. Je suis très occupé
 de la rédaction de mon ouvrage.

Je vous prie de m'excuser
 pour ne vous avoir pas écrit
 plus tôt. Je suis très occupé
 de la rédaction de mon ouvrage.

Pour la considération de la
 l'absence de pendant les libertés
 l'octroi de concessions en pleine
 propriété, à moins que des raisons
 de politique générale demandent
 la mise en réserve de certaines
 des a-t-elle une autre attitude
 Il est en effet certain que
 dans l'avenir les terres
 actuellement incultes deviendront
 une ^{reservoir} ~~source~~ ^{ou} ~~source~~
 d'alimentation de l'agriculture

Le Nord de ce cerin
 briserait des lons le
 plus indigne serait
 l'empythe d'une durée

[illegible]

La préface de ce livre paraîtra
après l'ouvrage ce nouveau dictionnaire.
Mais l'ouvrage paraîtra d'abord, et
l'édit. aura la préface et les
deux volumes de ce livre.
L'édit. et les deux volumes.
L'édit. et les deux volumes.

Après de nombreuses études d'intérêt
des régions ou la Colonisation est possible,
je fais également 2 ans, le carte
de l'Europe du R. L. unique et
des régions ..

Par une autre lettre ve à
convenir le vos entretiens et
différents semences introduites, jusqu'à
par les grands organismes. ~~Donc~~
vous demandez si je pourrais vous
montrer une belle espèce.

Leinster,
for answer